



## Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST



19 Criminalité et droit pénal

Neuchâtel, décembre 2015

# La violence des jeunes dans la statistique policière de la criminalité: 2009–2014

Le nombre de jeunes (de 10 à 17 ans) prévenus d'une infraction de violence enregistrée par la police est en baisse depuis cinq ans. En 2014, ils étaient 2466, soit 44% de moins qu'en 2009.

## La violence des jeunes dans la statistique policière de la criminalité

La statistique policière de la criminalité (SPC) existe depuis 2009 dans sa forme actuelle. Cette statistique nationale recense toutes les infractions dont la police a eu connaissance. Une personne est considérée comme prévenue dès le moment où elle a été identifiée comme l'auteur d'une infraction selon l'appréciation de la police. Ce statut ne dit rien sur la procédure judiciaire qui peut s'ensuivre. La violence en général est un acte par lequel s'exerce la force et qui cause des dégâts physiques ou psychiques à une autre personne. La définition de la violence utilisée dans la SPC se base sur une vingtaine d'articles tirés de différents titres du Code pénal (CP).

## La délinquance juvénile

La violence des jeunes a diminué ces dernières années, comme d'ailleurs la délinquance juvénile en général. En 2009, 14'760 jeunes ont été prévenus d'une infraction au CP enregistrée par la police, contre 8907 en 2014 (–5853/–40%). La plus forte baisse en termes absolus a été observée pour les infractions contre le patrimoine

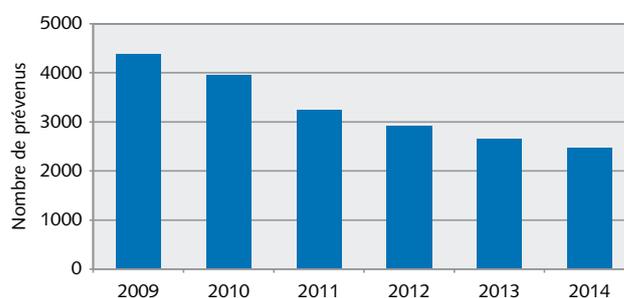
(–4639/–44%), suivies des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (–1488/–45%) et des infractions contre la liberté (–1260/–39%).<sup>1</sup>

## Recul de la violence des jeunes

Le nombre de jeunes prévenus d'une infraction de violence a diminué pour la cinquième fois consécutive, contrairement au nombre des prévenus adultes. Comme mentionné en introduction, cela représente une baisse de 44% entre 2009

## Jeunes prévenus d'infractions de violence, 2009–2014

G 1



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>1</sup> A noter qu'une personne n'est comptée qu'une fois en tant que telle, indépendamment du nombre d'infractions commises. Les personnes prévenues de plusieurs infractions sont citées dans chacune des énumérations selon l'infraction, le titre ou la loi qui s'applique.

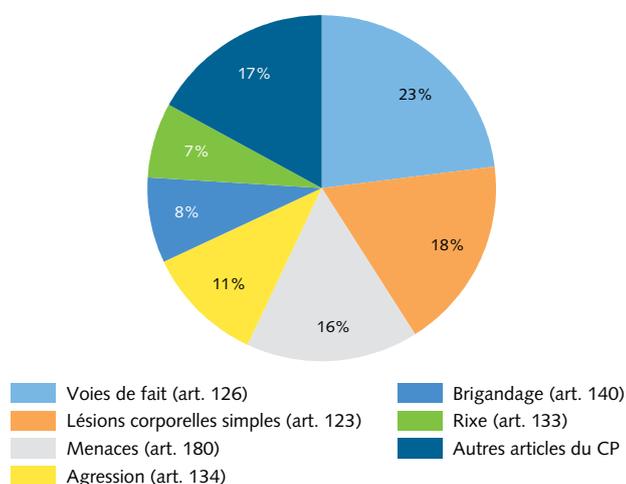
et 2014, soit 1920 jeunes prévenus de moins (graphique 1). Plus de 90% des jeunes prévenus appartiennent à la population résidente permanente.<sup>2</sup>

Le taux des prévenus représente le nombre de suspects identifiés, calculé pour 1000 habitants du groupe de population correspondant. Pour des raisons méthodologiques, ce chiffre ne peut être calculé que pour la population résidente permanente. Le taux est tombé de 5,9 en 2009 à 3,5 en 2014. Alors que le nombre absolu des personnes prévenues de la population résidente permanente a diminué de 44% (-1768 personnes), le nombre de mineurs dans la population résidente permanente n'a baissé que de 5% (-34'651 personnes). L'évolution de ce groupe de la population ne suit donc pas celle des personnes prévenues et n'explique pas la baisse du nombre des jeunes prévenus.

### Violence des jeunes: les infractions de violence les plus fréquentes

Toutes les infractions de violence ne sont pas commises par des mineurs avec la même fréquence. Les six infractions suivantes représentaient à elles seules 84% des infractions de violence en 2014: voies de fait, lésions corporelles simples, participation à une agression, brigandage, menaces et participation à une rixe (graphique 2). En 2014, les chiffres étaient les plus bas depuis 2009 pour toutes ces infractions.

### Infractions de violence selon l'infraction, 2014 G 2



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) © OFS, Neuchâtel 2015

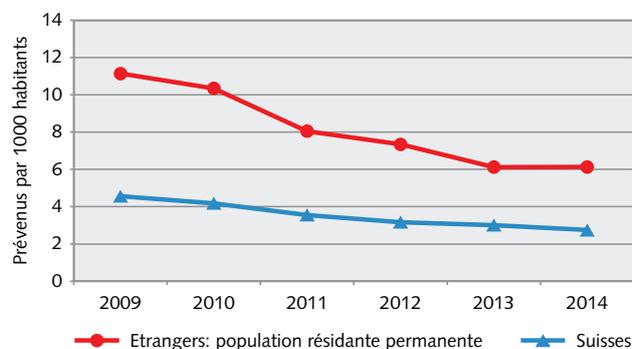
### Jeunes prévenus: sexe

La population de 10 à 17 ans prévenue d'une infraction de violence enregistrée par la police compte nettement plus de garçons que de filles. En 2014, les filles ne représentaient que 17% de celle-ci. Chez les garçons, le nombre des prévenus a baissé continuellement pendant les cinq années considérées et était deux fois moins élevé en 2014 qu'en 2009. Chez les filles, il a diminué d'un quart pendant cette période.

### Jeunes prévenus: nationalité et statut de séjour

Les jeunes de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère ne sont pas prévenus d'infractions de violence enregistrées par la police dans la même proportion. Le graphique 3 montre que le taux de prévenus a fortement baissé dans ces deux groupes de population (de respectivement -40% et -45%) entre 2009 et 2014, de sorte que l'écart entre les deux taux s'est réduit. En ce qui concerne les mineurs de nationalité étrangère, la baisse a été particulièrement marquée parmi les mineurs d'ex-Yougoslavie et de Turquie. D'autres facteurs doivent être pris en compte pour expliquer les différences observées. Il ressort par exemple de la littérature criminologique que le statut socioéconomique et le niveau de formation influent fortement sur le comportement délinquant. La SPC ne dispose toutefois d'aucune autre donnée sur les personnes prévenues que l'âge, le sexe, la nationalité et le statut de séjour.

### Taux de prévenus selon la nationalité, 2009–2014 G 3



Sources: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC), © OFS, Neuchâtel 2015  
Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

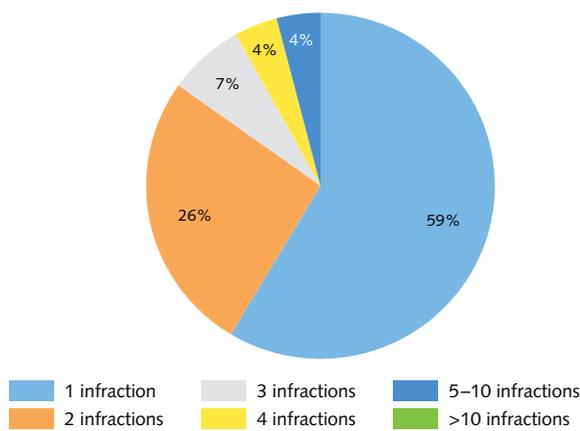
<sup>2</sup> Dans la SPC la population résidente permanente comprend les personnes de nationalité suisse, personnes de nationalité étrangère avec permis de séjour B, C et Ci, diplomates et fonctionnaires internationaux.

**Jeunes prévenus: nombre d'infractions de violence commises au cours d'une année**

Une seule et même personne peut commettre plusieurs infractions dans une même affaire (à la même heure et au même lieu) ou plusieurs infractions dans différentes affaires au cours de l'année. Le graphique 4 montre la répartition des jeunes prévenus selon le nombre d'infractions de violence commises en 2014.

**Nombre d'infractions de violence par prévenu, 2014**

G 4



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) © OFS, Neuchâtel 2015

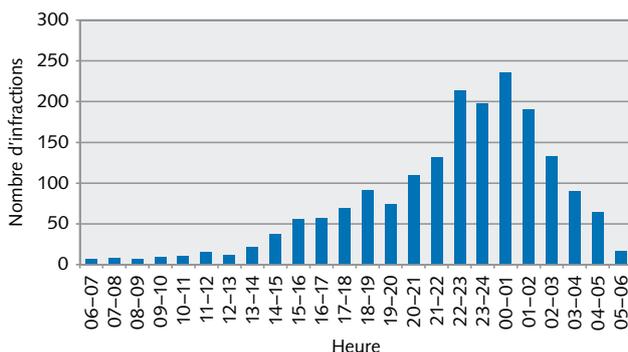
Sur l'ensemble des personnes prévenues d'infractions de violence enregistrées par la police en 2014, près de 60% l'ont été pour une seule infraction, 26% pour deux infractions et 16% pour trois infractions ou plus.

**Jeunes prévenus: période d'infraction**

Pour chaque infraction enregistrée par la police, le moment exact de la commission de l'infraction est, si possible, également relevé. Cette information permet d'établir le jour et l'heure durant lesquels les infractions ont été commises par les mineurs. Entre 2009 et 2014, en moyenne 40% des infractions ont été commises le week-end et 60% pendant

**Nombre moyen d'infractions de violence en week-end, 2009-2014**

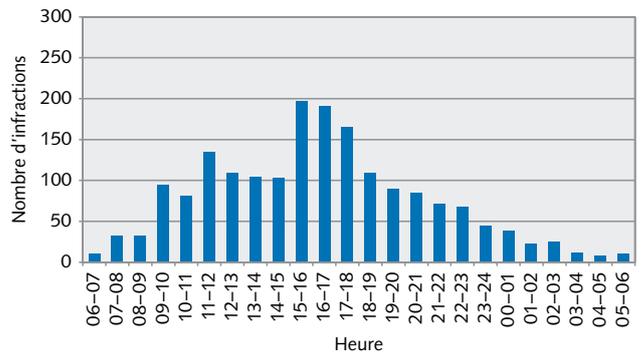
G 5



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) © OFS, Neuchâtel 2015

**Nombre d'infractions de violence en semaine, 2009-2014**

G 6



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) © OFS, Neuchâtel 2015

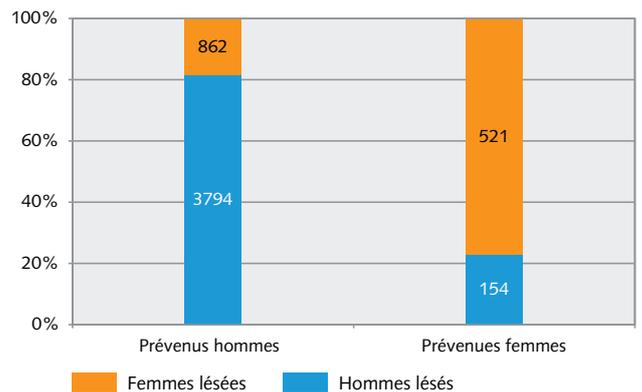
la semaine. Le week-end, un nombre particulièrement élevé d'infractions ont été commises entre 22h et 02h du matin. Durant la semaine, la plupart des infractions ont été perpétrées entre 15h et 18h (graphiques 5 et 6).

**Jeunes prévenus: leurs victimes selon l'âge et le sexe**

La SPC relève les données des personnes lésées dans le cas des infractions contre la personne. La différence d'âge entre l'auteur et la victime a été calculée pour les années 2009-2014 et ne dépassait pas cinq ans dans 73% des cas. De plus, les personnes lésées étaient pour la plupart du même sexe (voir le graphique 7).

**Combinaison prévenu-lésé selon le sexe (moyenne), 2009-2014**

G 7



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) © OFS, Neuchâtel 2015

## Résumé

Il ressort de la SPC que la violence n'a cessé de diminuer chez les jeunes au cours des cinq dernières années. Cette évolution n'est pas due à une baisse de la population âgée de 10 à 17 ans.

Plus de 80% des jeunes prévenus d'infractions de violence enregistrées par la police sont de sexe masculin. Le recul de la violence entre 2009 et 2014 a été nettement plus marqué chez eux que chez les jeunes filles. Le taux de prévenus a diminué chez les jeunes Suisses et chez les jeunes de nationalité étrangère, et l'écart entre les deux taux s'est réduit au fil du temps.

### Impressum

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Conception, rédaction:** Florence Scheidegger

**Layout:** DIAM, Prepress/Print

**Traduction:** Services linguistiques OFS, **langues:** disponible comme fichier PDF en allemand et en français

**Renseignements:** Office fédéral de la statistique, Section Criminalité et droit pénal, Florence Scheidegger, tél. 058 463 66 43, pks@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 1569-1400-05, gratuit

**Commandes:** tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch